

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Sous embargo jusqu'au 28 novembre 2019, 13 h**

## **Pour un temps des fêtes plus en santé, l'ASPQ et l'ASMPQ réclament moins de publicités d'alcool et une baisse du taux d'alcoolémie au volant**

**Montréal, 28 novembre 2019** – À l'approche des Fêtes et des partys de bureau, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et l'Association des Spécialistes en Médecine Préventive du Québec (ASMPQ) rappellent qu'une consommation excessive d'alcool et de cannabis est risquée et que ces substances ne font pas bon ménage avec le volant. Si ces messages sont généralement connus, les comportements à risque et la banalisation de la consommation d'alcool demeurent fortement présents.

« Lors des occasions spéciales, individuellement, chacun peut adopter des comportements de consommation atténuant l'impact de l'alcool sur sa santé. Par exemple, il est recommandé de ne pas boire d'alcool à jeun, de ne pas prendre plus de 2 verres par période de 3 heures et de consommer de l'eau. Puisque 80% de la population âgée de 12 ans et plus consomme de l'alcool et qu'un peu plus d'1 personne sur 5 le fait de manière excessive, il faut aller au-delà des recommandations individuelles et des actions de prévention collectives et gouvernementales sont nécessaires. L'État aurait intérêt à s'attaquer au marketing de l'alcool. Par exemple, le programme de fidélisation *Inspire* ne devrait pas être permis à une société d'État en situation de monopole. Soyons cohérents, cette pratique est interdite à la SQDC qui, pourtant, est une filiale de la SAQ », déclare Dre Isabelle Samson, présidente de l'ASMPQ.

Me Marianne Dessureault, porte-parole en matière de substances psychoactives de l'ASPQ abonde dans le même sens : « Des stratégies marketing qui réduisent le coût de l'alcool et les nombreuses publicités ciblées de la SAQ constituent des tactiques promotionnelles qui influencent directement nos comportements d'achat et qui s'inscrivent dans une logique de profitabilité. L'alcool coûte beaucoup plus cher à l'État qu'il ne lui rapporte : c'est contre-productif ! »

La conduite de tout véhicule sous l'effet de l'alcool ou du cannabis est dangereuse. « D'ailleurs, ces deux substances perturbent les fonctions cognitives et peuvent provoquer une vision trouble et réduire la concentration. De plus, des études montrent que le risque de mourir dans un accident de la route est multiplié par 6 avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,05. C'est pourquoi, les deux associations demandent au gouvernement provincial de réduire la limite d'alcool permise au volant à 0,05 », conclut Me Dessureault.

Finalement, considérant tous les dangers de la conduite avec facultés affaiblies, Dre Samson rappelle aux citoyens que les interventions visant à réduire les impacts négatifs de la consommation d'alcool, comme le service de raccompagnement d'Opération Nez Rouge, sont à utiliser sans modération !

**À propos de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)**

L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité. L'ASPQ soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention. [www.aspq.org](http://www.aspq.org).

**À propos de l'Association des spécialistes en médecine préventive du Québec (ASMPQ)**

L'ASMPQ regroupe près de 200 médecins spécialistes qui agissent sur la prévention des problèmes de santé et des traumatismes qui affectent une population. Ces médecins sont surtout issus de deux spécialités, la santé publique/médecine préventive et la médecine du travail. L'ASMPQ a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts de ses membres, tant sur le plan professionnel et scientifique, que sur le plan social et économique. Elle fait rayonner les spécialités de santé publique, de médecine préventive et de médecine du travail au bénéfice de la santé de la population du Québec.

– 30 –

**Source ASPQ :** Jean Alexandre

Responsable des communications et de la collecte de fonds,

Téléphone : 514 528-5811, poste 261

Cellulaire : **514-442-7119** - Courriel : [jalexandre@aspq.org](mailto:jalexandre@aspq.org)

**Source ASMPQ :** Philippe Viel

Coordonnateur de direction – ASMPQ

Téléphone : 514 350-5138 Courriel : [asmpq@fmsq.org](mailto:asmpq@fmsq.org)